



Liste rouge
des vertébrés terrestres de Franche-Comté



PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Caille des blés // *Coturnix coturnix*

Statut

Nicheur et migrateur en Franche-Comté

Menace		Protection nationale	Directive Oiseaux	Déterminant ZNIEFF	ORGFH
UICN France	UICN Franche-Comté				
LC	DD	Chassable	Annexe II,2	-	4

Répartition et populations

En France, la Caille des blés est présente partout, à l'exception des massifs forestiers, des régions de bocages pâturés et des zones viticoles, mais ses plus fortes implantations sont situées dans un grand quart sud-ouest. Si la distribution de la Caille en France est assez bien connue, les effectifs le sont moins. La population nationale est très fluctuante et se situerait entre 50 000 et 200 000 (400 000 ?) couples selon les années. L'espèce semble avoir subi plusieurs phases de déclin et de remontée des effectifs dans le passé. Pas complètement expliqué, le caractère très variable des effectifs nationaux dépend au moins en partie de la gestion cynégétique de l'espèce en Afrique du nord, permettant ou non la remontée d'oiseaux au printemps en France après une première nidification sur l'autre rive de la Méditerranée.

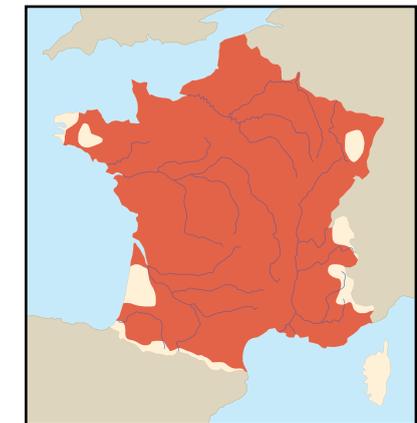
L'espèce est répartie sur l'ensemble de la Franche-Comté, de la plaine jusqu'aux plateaux des Bouchoux et de Bellecombe, à plus de 1 100 mètres d'altitude. Les oiseaux ne se répartissent pas de manière homogène, mais tendent souvent à former de petites colonies lâches en période de reproduction. Peu d'observations sont réalisées dans les zones de plateaux, en particulier dans le sud du Jura et sur les plateaux du Doubs. L'ensemble des habitats favorables doit être occupé, mais les fluctuations dont l'espèce est coutumière compliquent l'évaluation de son statut. De plus, peu d'études ont été menées en Franche-Comté sur la Caille des blés et les données chiffrées font défaut pour estimer l'effectif régional et mesurer l'évolution des populations. A l'échelle régionale, près de 300 communes (16%) ont accueilli au moins un chanteur durant au moins une saison ces 10 dernières années.

Habitat et écologie

La Caille des blés vit aussi bien en plaine qu'en montagne, dans des milieux ouverts où la végétation herbacée est assez haute, et marque une préférence pour les grandes étendues et pour une certaine humidité du sol. On la trouve essentiellement dans les prairies, les champs de céréales et de trèfle, mais aussi dans les landes ouvertes et les friches non arbustives où elle se fait surtout remarquer par son chant. La caille se nourrit essentiellement de petites graines, sauf pendant la période de reproduction où les insectes constituent les deux tiers de l'alimentation des femelles et l'intégralité de celle des jeunes dans leur première semaine. La femelle pond à terre une dizaine d'œufs. Deux populations de ce gallinacé migrateur cohabitent sur notre territoire : les longs-migrants, peu fertiles, se reproduisant tardivement (mai) à des latitudes élevées et hivernant au Sahel, et les courts-migrants, plus fertiles et plus précoces, nichant au Maghreb (mars) puis en Europe du Sud (juin-juillet) et retournant hiverner au Maghreb.

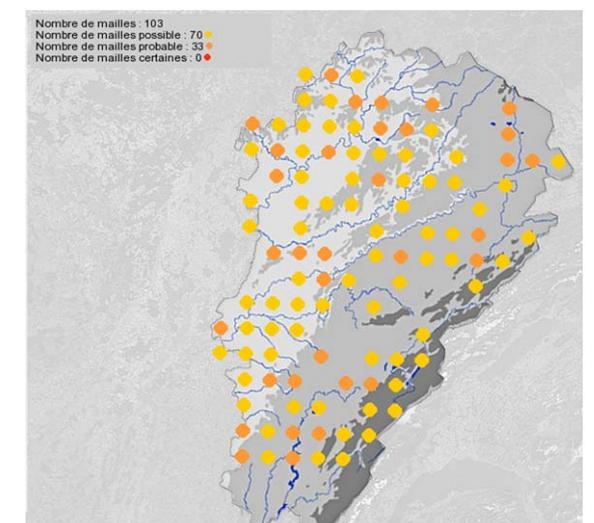


Caille des blés © Rémi Rufier



Nidification de l'espèce en France
© Nouvel inventaire des oiseaux de France
Delachaux et Niestlé - 2008

Répartition de la Caille des blés en Franche-Comté en période de nidification (Atlas 2009-2012)





Liste rouge
des vertébrés terrestres de Franche-Comté

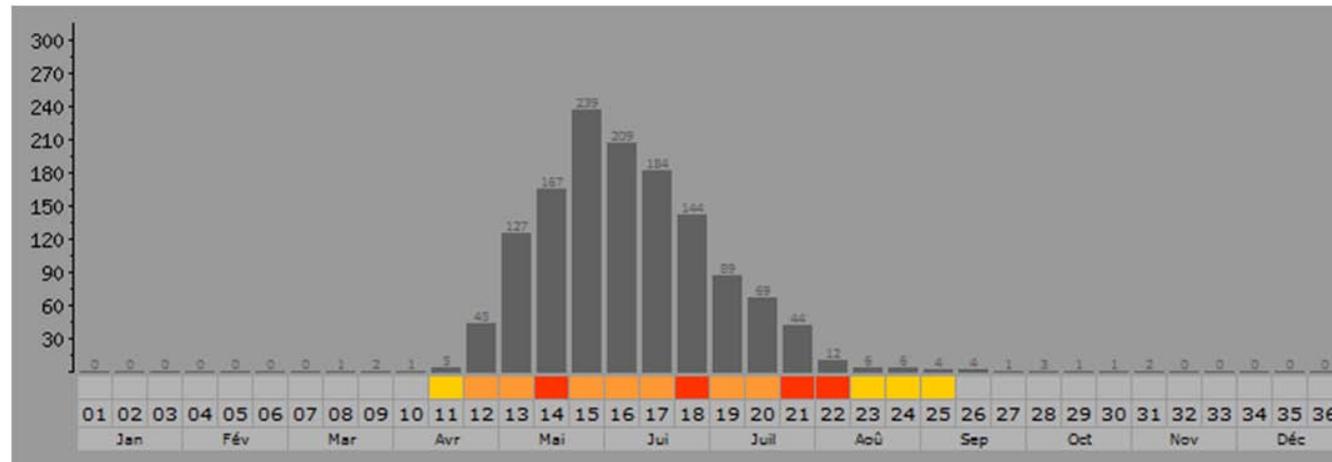


PRÉFET
DE LA RÉGION
FRANCHE-COMTÉ



FRANCHE-COMTÉ

Caille des blés // *Coturnix coturnix*



Phénologie de la Caille des blés en Franche-Comté

La limite d'aire de ces deux populations passerait approximativement par le centre de la France, des Pays de Loire à la Provence.

La Caille des blés montre une phénologie très nette en Franche-Comté où elle est présente surtout de la dernière décennie d'avril à mi-août. De septembre à novembre, les rares observations peuvent concerner des migrateurs ou des oiseaux issus de lâchers cynégétiques.

Menaces et priorités de conservation

Il est important de distinguer les deux populations qui se côtoient sur notre territoire. En effet, tout semble indiquer que les longs-migrants sont en déclin rapide, alors que les courts-migrants paraissent plus stables. Les longs-migrants ont vu leurs quartiers d'hivernage sahéliens subir de profondes modifications, une pression de chasse importante, et des modifications fortes de leurs habitats de reproduction en Europe.

Comme tout un cortège nichant au sol dans les milieux agricoles, la Caille des blés subit les modifications des pratiques agricoles (mécanisation, fauches précoces, pesticides etc.). Au-delà des problématiques cynégétiques et extrarégionales, les mesures locales de conservation passent donc par une adaptation synergique des pratiques agricoles aux enjeux de la biodiversité : créations de jachères, recul des dates de fauches (centrifuges), créations de bandes refuges, diminution de l'utilisation de produits chimiques, etc. L'espèce occupant la nature dite « ordinaire » sur l'ensemble du territoire régional, elle n'est pas particulièrement favorisée par le réseau actuel des aires protégées. Les actions agro-environnementales mises en place en faveur du cortège faunistique ou floristique d'intérêt communautaire dans le réseau Natura 2000 peuvent çà-et-là bénéficier à la Caille des blés.

Rédaction : Caroline Mangin et Jean-Philippe Paul – mise à jour : mai 2011



Caille des blés © Rémi Rufer

Habitat type de la Caille des blés © Guillaume Petitjean

